

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

« UN TERRITOIRE DE CULTURE ET DE COHÉSION SOCIALE »

CONTEXTE

Le projet d'agglomération « GrandAngoulême » vers 2030 de Grand Angoulême a inscrit un objectif global de cohésion sociale du territoire qui doit se décliner avec une dimension culturelle.

Avec ce projet, le territoire entend devenir une agglomération plus équitable, qui garantit l'accès aux ressources et aux services (mobilité, logement, emploi, culture et santé...) à tous ses habitants, sur l'ensemble de son territoire.

La politique culturelle, facteur de cohésion sociale et territoriale

Afin d'offrir une meilleure lisibilité aux politiques culturelles et à vocation sociale, un projet culturel de territoire a été élaboré de manière collective avec les 38 communes et les acteurs culturels et socio-culturels. À travers ce projet, trois grandes priorités ont notamment été fixées :

- 1- Le développement de la lecture chez les plus jeunes
- 2- La nature comme territoire d'engagement artistique
- 3- La solidarité territoriale conduite des politiques culturelles

Actuellement, il est difficile de mesurer les impacts sociaux autour des projets culturels et d'équipement, tant sur le plan artistique que social.

La volonté politique actuelle est de développer sur le territoire de GrandAngoulême des projets culturels ambitieux. Il vise principalement les territoires urbains et les communes rurales ainsi que les publics les plus fragiles.

Les enjeux que sont, l'équité d'accès à la culture et les valeurs inclusives de la politique éducative doivent être présents sur les territoires urbains et les communes rurales.

Pour cela, les élus ont souhaité un dispositif unique d'émergence des projets, l'Appel à Manifestation d'Intérêt « un territoire de culture et de cohésion sociale » (AMI).

Cet AMI se situe à la convergence des politiques culturelles, de la ville et de la cohésion sociale de GrandAngoulême.

L'AMI constituera le dispositif commun d'aide aux projets relevant de ces politiques publiques.

RÈGLEMENT DE L'AMI

Le contenu :

Présenter une démarche artistique construite (fiche projet)

Construire une démarche participative auprès des publics ciblés

Des projets à vocation culturelle exclusivement (ne seront financés ni formation, ni soutien à l'emploi)

Des projets présentant un rayonnement communautaire en termes de communication, d'attractivité, de visibilité...

La localisation du porteur de projet devra être sur le territoire de GrandAngoulême

Des projets présentant un soutien financier communal
Des projets portant attention à ses impacts écologiques
Réalisation du projet dans l'année en cours ou année N
Fiche bilan

Les territoires de cohésion :

Les territoires à forts enjeux de cohésion sociale et territoriale : quartiers politique de la ville, communes rurales.

Les publics :

Publics dits fragiles. A titre indicatif : les personnes isolées, en précarité sociale et économique, les familles, les jeunes en insertion, les personnes âgées...

Les 2 types de projets :

Deux catégories de projet pourront être présentées :

- Un projet artistique classique avec un intervenant culturel professionnel et un porteur unique (acteur social, équipement culturel, artistes, Cie...) ;
- Un projet artistique collectif culturel cordonné et construit avec un ou des acteurs culturels professionnels et un porteur de projet.

Le financement :

La subvention « culture et cohésion sociale » est attribuée selon les modalités suivantes :

- Projet artistique classique : le budget du projet pourra être financé à hauteur de 2000 € (minimum) et de 7000 € (maximum). Le taux de subvention de GrandAngoulême s'élèvera au maximum à 70 % du coût total du projet éligible.
- Projet artistique collectif : le budget du projet pourra être financé à hauteur de 2 000 € (minimum) et 7 000 € (maximum). Le taux de subvention de GrandAngoulême s'élèvera au maximum à 70 % du coût total du projet éligible. La subvention sera abondée d'un bonus de 2000 € pour les projets situés en quartiers politique de la ville.
- Le soutien communal pourra prendre la forme d'une subvention ou d'une valorisation (matérielle, humaine...)

CALENDRIER :

Les projets devront être déposés au plus tard le 11 décembre 2023.

PROCÉDURE DE SÉLECTION DES PROJETS

Les projets seront sélectionnés début 2024 par groupe de travail restreint culture et cohésion sociale.

Les critères de recevabilité :

- Dossier complet incluant les fiches projets et financières
- Tout dossier reçu après la date indiquée sera déclaré irrecevable.

Les critères d'éligibilité :

- Le respect du règlement de l'AMI

Les critères de sélection portent sur 4 items :

- La démarche artistique :
 - o L'expérience acquise de la compagnie artistique ou de l'artiste
 - o La clarté de la présentation écrite
 - o La connaissance des publics visés et la pertinence de la démarche de mobilisation et de participation
- L'éco responsabilité :
 - o Démarche (fiche projet)
- L'égalité Femmes / Hommes :
 - o Démarche (fiche projet)
- Budget :
 - o le co-financement multiple
 - o La cohérence budgétaire

Documents à fournir ou à compléter

- ☐ Fiche projet
- ☐ Budget prévisionnel
- ☐ Statut à jour de la structure
- ☐ RIB
- ☐ Numéro de SIRET /SIREN
- ☐ Bilans N-1
- ☐ Bilan du projet

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Directions de la culture et politique de l'image et cohésion sociale

Isabelle DE BRIDIERS

eacgrandangouleme@gmail.com

06 11 78 66 19

Anne DEFRENNE

politiqueville.ga16@gmail.com

06 20 73 97 56

NB : Merci de demander un accusé de réception et un accusé de lecture lors de l'envoi de votre dossier.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
« UN TERRITOIRE DE CULTURE ET DE COHÉSION SOCIALE »

FICHE PROJET (à compléter obligatoirement)

STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET :

Nom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :
Représentée par :
Numéro SIREN ou SIRET :

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER :

Nom :
Prénom :
Mail :
Téléphone :

Dans le cadre d'un projet collectif

COORDINATEUR DU PROJET :

Nom :
Prénom :
Mail :
Téléphone :

CALENDRIER DU PROJET :

Nom :
Prénom :
Mail :
Téléphone :

PARTENAIRES DU PROJET :

Collectivités (région, département, communes...) :
Mécénat, dons :

TITRE DU PROJET :

RAPPEL DES OBJECTIFS :

- S'adresser aux publics dits fragiles. A titre indicatif : les personnes isolées, en précarité sociale et économique, les enfants, les jeunes en insertion, les personnes âgées...
- Intervenir sur des territoires présentant de forts enjeux de cohésion sociale ou territoriale: quartiers politique de la ville, communes rurales
- Présenter une démarche artistique construite (fiche projet)
- Construire une démarche participative auprès des publics ciblés

DESCRIPTIF DU PROJET :

Publics visés et centres sociaux partenaires :

Médiation du projet :

Valorisation du projet :

CATEGORIES DE PROJET (case à cocher) :

☐	Artistique classique avec un porteur unique (acteur social, équipement culturel...), artistes
☐	Artistique collectif (plusieurs acteurs sociaux, artistes...) coordonner et construit avec un acteur culturel professionnel

Merci de préciser :

Si votre projet porte une attention particulière à l'égalité femmes/hommes et au genre :

Si votre projet porte une attention particulière aux enjeux écologiques et environnementaux :

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Année 2024 ou exercice du au

Plan de financement réaliste et équilibré présentant de façon détaillée les dépenses et recettes de l'opération

CHARGES	Montant en euros (2)	PRODUITS (1)	MONTANT en euros (2)
Charges spécifiques à l'action		1 - Ressources propres	
Achats		2 - Subventions demandées	
Prestations de services		Etats : précisez le(s) service(s) sollicité(s)	
Matières et fournitures		CNL	
Autres : précisez			
		Région(s)	
Services extérieurs			
Locations			
Entretien		Département(s)	
Assurances			
Autres : précisez			
Droits d'auteurs		Grand Angoulême	
Autres services extérieurs			
Honoraires			
Publicité		Commune(s)	
Déplacements, missions		Angoulême	
Autres : précisez			
		Bénévolat	
Charges de personnel			
Salaires et charges		Autres recettes attendues (précisez)	
Autres : précisez		Médiathèque Alpha	
Coordination		Centre sociaux participants	
Frais Généraux		3 - Ressources indirectes affectées	
Précisez :			
Frais divers			
Coût total du projet		Total des recettes	
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Bénévolat		Bénévolat	
TOTAL		TOTAL	

Si le projet a déjà fait l'objet d'une subvention, je vous remercie de mentionner les éléments ci-dessous :

- Année du projet :
- Nature du projet (ex : ORU, Politique de la ville etc...) :
- Montant du soutien financier :

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
« UN TERRITOIRE DE CULTURE ET DE COHÉSION SOCIALE »

FICHE BILAN (à compléter obligatoirement)

COMPOSITION DU PUBLIC TOUCHE

Femmes/Hommes :

Nombre de Femmes :

Nombre d'Hommes :

TOTAL prévisionnel :

Individuels ou groupes :

Individuels :

Groupes:

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">○ Scolaires :○ Familles :○ Spécifiques : |
|--|

Commune de résidence :

Hors agglomération :

EQUIPE ET PERSONNES ASSOCIEES AU PROJET :
--

La direction artistique de la compagnie est assurée par :

1 ou plusieurs homme(s)	1 ou plusieurs femme(s)	1 ou plusieurs personne(s) non-genrée(s)
Combien :	Combien :	Combien :

La direction artistique du projet est assurée par :

1 ou plusieurs homme(s)	1 ou plusieurs femme(s)	1 ou plusieurs personne(s) non-genrée(s)
Combien :	Combien :	Combien :